

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

Présent : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Stéphane VILLARD, Richard TESTA, Virginie SIGNOL, Pascal BLOND, Beatrice DI RAFFAELLE THUILLIER, Murièle MICHAUD, Amandine MAISSE.

Absents :

Excusé : Caroline PEAUCELLE, Laurent MAZARD

Intervenant : Mr BROCHIER (CDG 38) sur les finances

Secrétaire de séance : Virginie SIGNOL

Le quorum est atteint.

1/Présentation compte administratif par M. BROCHIER, intervenant CDG38 sur l'élaboration du budget communal.

Cf Annexe 1 – Résultat 2014

Le compte administratif est analysé chapitre par chapitre.
Certaines lignes doivent être expliquées.

A ce titre, le conseil municipal sans la présence du Maire approuve le compte administratif 2014 ;

Pour : 07

Contre : 00

Abstention : 01

2/ Présentation du compte de gestion

Le compte de gestion 2014 est en tout point identique au compte administratif 2014.

A ce titre, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2014 ;

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 01

3/ Présentation du budget primitif 2015

Cf Annexe 2 – Budget 2015 définitif

FONCTIONNEMENT

- Reliquat sur les fournitures scolaires, un état des lieux devra être tenu par l'équipe enseignante.
- Augmentation des dépenses de fonctionnement au compte 6411 pour 10 000€.

INVESTISSEMENT

- Diminution des recettes d'investissement au compte 2128 pour 4000€ afin d'équilibrer les comptes.

Après présentation et discussions, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents le budget primitif 2015 ainsi que l'affectation de résultat.

4/ Présentation de la délibération des votes des taux 2015

- Le taux de TH = 8.65% actuel
Le taux sera augmenté de 0.50 % soit 9.15%

- Le taux de TFB = 17.90% actuel
Le taux sera augmenté de 0.50 % soit 18.40%

- Le taux de TFNB = 58,59% actuel reste inchangé

Après présentation et discussions, le conseil municipal :

- adopte à l'unanimité des présents le vote des taux d'imposition 2015 de 0.50% pour la TH,
- adopte à l'unanimité des présents le vote du taux d'imposition 2015 de 0.50% pour la TFB
- maintien à l'unanimité des présents le taux actuel de la TFNB

5/ Demande de subvention école numérique

Une demande de subvention est lancée afin d'équiper l'école d'un tableau numérique recommandé pour les doubles ou triples niveaux. Il permettrait d'organiser au mieux la classe vis-à-vis des effectifs prévus l'année prochaine.

Après présentation et discussions, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la demande de subvention pour l'école numérique.

6/ SEDI (Syndicat d'électricité) : enfouissement grande rue du poste Bourg à l'église

Cf annexe 3 – Coût Travaux

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de la voirie de la Grande rue, la commune souhaite réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et France Telecom.

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la demande de l'enfouissement grande rue du poste Bourg à l'église.

7/ Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

La Délégation Rhône Alpes Grenoble a augmenté et diversifié ses actions de formation donnant lieu à une contribution des collectivités hors cotisation. La législation exige que les échanges de prestations, avec contrepartie financière, réalisés entre organisme publics, donnent lieu à passation de convention.

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la demande de convention de partenariat avec le CNFPT.

8/ Approbation de la convention pour l'entretien des chemins communaux limitrophes MONTCARRA - RUY MONTCEAU

Suite aux rencontres des délégués des commissions Voirie des deux communes, une convention est proposée en vue de clarifier, simplifier et améliorer l'entretien et la gestion des réseaux routiers communaux.

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents la demande de convention pour l'entretien des chemins communaux limitrophes.